



# Bulletin municipal

Municipalité de Lac-des-Aigles Volume 10 Numéro 4 Décembre 2018

73, rue Principale C.P. 69, Lac-des-Aigles (Québec) G0K 1V0  
Téléphone : (418) 779-2300 Télécopieur : (418) 779-3024  
Courriel : [info@lacadesaigles.ca](mailto:info@lacadesaigles.ca)

## MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Chaque saison a son cachet positif qui lui est propre. Cependant, pour l'hiver, il faut y penser un peu plus longtemps pour le trouver. Mais notre belle région nous offre une panoplie d'activités qui répondent aux besoins des tout petits et des plus grands. Les amateurs de pêche blanche et les mordus de motoneige y vont y trouver leur compte.

Plus sérieusement, voilà déjà une année que je suis en poste de même que certains de nos conseillers. Je peux vous dire que j'aime bien la fonction et que l'harmonie et le support des conseillers est au rendez-vous. L'an un, a été bien rempli et plusieurs projets dont vous avez déjà entendu parler sont maintenant derrière nous. Pour en nommer certains, le sous-sol de la caisse populaire étant vide depuis longtemps, des travaux mineurs nous ont permis de louer le local à la Maison des jeunes « La Piôle ».

Avec le programme gouvernemental de taxes sur l'essence (TECQ) plusieurs de nos bâtiments ont reçu un peu d'amour soit la caisse populaire, la salle municipale, le garage municipal, nos deux chalets ainsi que certaines améliorations au pavillon du lac. Certaines de nos rues ont été asphaltées. Notre terrain de balle mole qui était dans un état lamentable a été complètement rénové.

Grâce à une subvention que nous avons demandée et obtenue, le chemin des chalets a été rehaussé. Naturellement une évaluation de ces travaux sera faite après la fonte des neiges.

Le service incendie s'est procuré un défibrillateur, plusieurs citoyens ont participé à la formation et l'équipement est situé à l'entrée de la caisse populaire et est disponible à tous et cela en tout temps.

J'ai également travaillé sur deux dossiers qui me tenaient à cœur soit la révision des ententes incendie avec la municipalité de Saint-Guy et celle avec la MRC de Rimouski-Neigette pour le support incendie à la municipalité d'Esprit-Saint et de Trinité-des-Monts. Dans le premier dossier, les deux parties ont convenu que le montant forfaitaire se devait d'être majoré de façon importante pour 2019 dû au fait que nous sommes responsables à 100 % du service incendie de Saint-Guy et ce pour concorder avec la réalité financière d'aujourd'hui.

[Suite page suivante](#)



### Prochaines parutions du Bulletin :

- Printemps 2019
- Été 2019
- Automne 2019
- Hiver 2019

### Date limite de remise des articles :

- 12 mars 2019
- 12 juin 2019
- 10 septembre 2019
- 11 décembre 2019

### Table des matières

Mot du maire . . . . .	1-2
Budget 2019 . . . . .	3
Informations municipales. . . . .	4-8
Info-Biblio . . . . .	9
Animation de Noël . . . . .	10
Info-Biblio (suite) . . . . .	11
La vie scolaire . . . . .	12
Du concours dans ma ville	13
Aux motoneigistes . . . . .	14
Tournoi de pêche . . . . .	15
Source d'espoir . . . . .	16
Club Optimiste . . . . .	17-18
Capsule Le saviez-vous ? . . . . .	19
Entraide bénévole . . . . .	19
Mot de Postes Canada . . . . .	20
Parc Natur'Ailes . . . . .	21
Soyez visible . . . . .	21
Sécurité publique . . . . .	22
Événements à venir . . . . .	23
Horaires . . . . .	23
Conseil municipal . . . . .	24
Employés municipaux . . . . .	24

## MOT DU MAIRE « Suite »

Pour le second dossier avec la MRC de Rimouski Neigette, le contrat n'était plus valide depuis 2015 et il ne comportait aucune compensation forfaitaire pour les services que Lac-des-Aigles offraient, ce qui fut négocié et signé pour 2019 entre les deux parties.

Comme l'année a passé très vite avec l'arrivée de l'hiver certains projets doivent être planifiés en 2019. Dans le cas du projet de prolongation des trottoirs vers l'est, nous avons garanti avec l'entrepreneur que le prix de 2018 sera valide pour 2019.

Notre caserne incendie recevra une nouvelle toiture.

Le petit parc signature de la municipalité sur la montagne qui accueille les voyageurs en provenance de l'est sera amélioré en y installant une toilette et conjointement avec la corporation des Monts Notre Dame l'aménagement paysagiste sera revu.

Notre projet de rénovation de la patinoire qui a été subventionné par le ministère de l'éducation supérieur et des sports se concrétisera à l'été 2019. Saviez-vous qu'un ancien résident de Lac-des-Aigles a aussi commandité de façon importante ce projet et bien, vous pourrez le remercier personnellement lors de l'inauguration du projet de patinoire en 2019.

Concernant nos équipements motorisés, notre souffleuse 1975 est plus qu'en fin de vie utile ainsi que notre unité d'urgence incendie qui date de 1985. Ce sera deux dossiers prioritaires en 2019.

Plusieurs autres projets et dossiers sont présentement en évaluations. Par exemple, j'aimerais mettre en place un programme de subvention pour nos commerces de proximité, ce programme pourrait être financé à même nos revenus éoliens. Régulièrement, nous entendons parler de municipalités de notre MRC qui perdent leurs commerces de proximité et que, par le fait même, se dévitalisent, c'est pour cela qu'il faut être imaginatif et à l'affût de toutes opportunités pour notre municipalité.

L'année budgétaire 2018 est complétée et nous la terminons avec un surplus d'environ 50 000 \$. Il ne faut pas oublier que même avec ce surplus en 2018, il faut continuer les efforts afin de remettre à un niveau plus confortable notre surplus accumulé qui est encore trop bas aujourd'hui.

Pour 2019, une augmentation du taux de taxation foncière sera de même ampleur que l'augmentation du coût de la vie soit environ 1.8 %.

Je termine en vous souhaitant un très beau temps des fêtes en compagnie de vos proches. Soyez très prudent car l'hiver en ses débuts nous cache certaines fois des pièges comme une glace trop mince sur nos cours d'eau ou une clôture, pas encore recouverte de neige, qui peut devenir un piège pour les motoneigistes.

**Pierre Bossé**  
**Maire**

**REVENUS 2019**

**Recettes de sources locales** : 37 % du budget

Taxes foncières	293 106,00 \$
Surtaxe terrains vagues desservis	972,00
Taxe aqueduc	24 860,00
Taxe égouts	31 995,00
Matières résiduelles	35 596,00
Taxe-Réserve-Vidange boues étangs aérés	4 495,00
Taxes fosses septiques	8 320,00
Recyclage	15 174,00
	<b>414 518,00 \$</b>

**Paiements tenant lieu de taxes** : 1 % du budget

Tenant lieu de taxes foncières (Gouv.)	<b>10 796,00 \$</b>
--	---------------------

**Transferts** : 37 % du budget

Péréquation	172 257,00 \$
Transfert sécurité civile	12 000,00
Ent. du réseau routier local et subvention	124 234,00
Subvention taxe essence	111 636,00
	<b>420 127,00 \$</b>

**Services rendus et autres** : 25 % du budget

Services rendus org. munic. incendie	19 680,00 \$
Gouv. Québec Ent. chemins d'hiver	151 698,00
Autres (permis, mutation, intérêts, carrières,...)	25 722,00
Revenu éolien	40 000,00
Services rendus (photoc., loc. salles,..)	24 200,00
Parc Natur'Ailes	16 078,00
	<b>277 378,00 \$</b>

**TOTAL DES REVENUS :** **1 122 819,00 \$**

**TAXES**

La taxe foncière a été haussé à 0,90 \$/100 \$. Les taxes de la cueillette des ordures, du recyclage, d'aqueduc, égouts et étang aéré demeurent inchangées.

**DÉTAIL REMBOURSEMENTS DLT DE 2019****Camion 10 roues avec benne :**

Emprunt de 99 999 \$ en 2016. Solde au 31-12-18 54 127.56 \$ à payer en 2019 : 20 300 \$ en capital + 1 776.31 \$ en intérêts.

**Voirie** : Emprunt à faire pour souffleuse : Capital estimé 2 000 \$, intérêts 300 \$

**Sécurité incendie** : Emprunt à faire pour unité d'urgence : Capital estimé 15 000 \$, intérêts 1 100 \$

Remboursement au fonds de roulement (sur 5 ans) : Capital 13 867 \$.

**JOYEUX NOËL ET**

**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2019**

**CHARGES 2018**

**Administration générale** : 22 % du budget

Législation	24 322,00 \$
Gestion financière & greffe	145 575,00
Évaluation	19 917,00
Autres (assur. générales, dons,..)	51 337,00
	<b>241 151,00 \$</b>

**Sécurité publique** : 10 % du budget

Service de police	26 765,00 \$
Sécurité incendie	77 038,00
Quote-part Croix Rouge	4 965,00
	<b>108 768,00 \$</b>

**Transport** : 24 % du budget

Voirie municipale	121 774,00 \$
Enlèvement de la neige	142 510,00
Éclairage des rues	6 400,00
Signalisation, circulation	700,00
Quote-part – Transp. adapté et collectif	1 485,00
	<b>272 869,00 \$</b>

**Hygiène du milieu** : 10 % du budget

Réseaux distribution de l'eau	22 725,00 \$
Fosses septiques (Quote-part)	1 441,00
Réseaux d'égouts	32 610,00
Gestion des matières résiduelles	35 596,00
Gestion des matières recyclables	15 174,00
	<b>107 546,00 \$</b>

**Santé et bien-être** : 0.2 % du budget

OMH et quote-part santé	<b>2 435,00 \$</b>
-------------------------	--------------------

**Aménagement, urbanisme et développement** : 2 %

Urbanisme & dével. (inspecteur,..)	11 266,00 \$
Quote-part MRC dével. et agent	9 808,00
Embellissement - Fleurons	4 700,00
	<b>25 774,00 \$</b>

**Loisirs et Culture** : 8 % du budget

Édifice municipal	19 770,00 \$
Plage	5 222,00
Parc Natur'Ailes	20 387,00
Loisirs	28 349,00
Bibliothèque – Loc. de volumes	2 704,00
Pavillon	5 520,00
Bibliothèque & Quote-part Inforoute	4 650,00
	<b>86 602,00 \$</b>

**Frais de financement** : 0.1 % du budget

Intérêts Dette à long terme	10 016,00 \$
Frais	1 320,00
	<b>11 346,00 \$</b>

**Autres activités financières** : 23.7 % du budget

Remboursement en capital	51 167,00 \$
Investissement – Taxe d'essence	131 260,00
Immobilisations & surplus affecté	83 901,00
	<b>266 328,00 \$</b>

**TOTAL DES CHARGES ET ACTIVITÉS FINANCIÈRES :** **1 122 819,00**

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Réalizations 2018 et projets 2019

#	<i>Immobilisations anticipées</i>	<i>Année 2018 Projets réalisés</i>	<i>Année 2019 Projets à réaliser</i>
2	<i>Trottoirs route 232 est (TECQ)</i>	15 105 \$	68 786 \$
3-11	<i>Asphalte Garage et édifice (TECQ) 15 897 \$ + 23 164 \$</i>	39 061 \$	
5-6-10	<i>Réfection rues du village de l'Église, Beaulieu - Lepage (TECQ)</i>	170 987 \$	
7-1	<i>Couverture et planchers édifice municipal - 75, Principale (TECQ)</i>	32 904 \$	
7-2	<i>Couverture et planchers édifice municipal - 73, Principale (TECQ)</i>	19 380 \$	
8	<i>Toiture et planchers Chalets (TECQ)</i>	27 066 \$	
12	<i>Réfection intérieure Pavillon (TECQ)</i>	9 204 \$	
13	<i>Chemin des Chalets - Rehaussement (TECQ)</i>	0	
14	<i>Loisirs – Estrades, clôture, terrain de balles,..</i>	34 010 \$	
15	<i>Parc belvédère – Toilette,..</i>	1 312 \$	18 688 \$
16	<i>Ventilation-Climatisation-chauffage - Caisse</i>	19 715 \$	
17	<i>Plancher béton garage</i>	12 544 \$	
18	<i>Réfection toiture Kiosque</i>		5 000 \$
19	<i>Enregistreurs de débordement</i>	6 424 \$	
20	<i>Pavage rue du Quai (TECQ)</i>	22 564 \$	
21	<i>Refaire toiture caserne</i>		30 000 \$
22	<i>Réfection garage</i>	10 176 \$	2 285 \$
23	<i>Climatisation Ventilation – Édifice municipal 75, Principale</i>		6 501 \$
	<i>Gratte (Sens unique) Réso 296-18</i>	7 925 \$	7 925 \$
	<i>Chemin des Chalets (Projet D'Amour 35 000 \$ / 3 ans)</i>	15 834 \$	7 600 \$
	<i>Achat de terrain zone industrielle</i>		10 000 \$
	<i>Surplus affecté immobilisations</i>	50 000 \$	40 000 \$
	<i>Patinoire (Réso 291-18)</i>	22 372 \$	38 000 \$
	<i>Souffleuse</i>		100 000 \$
	<i>Unité d'urgence</i>		50 000 \$
	<i>Total</i>	516 583 \$	365 161 \$

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité, QUE : -

À la session ordinaire du conseil municipal tenue le 3 décembre 2018 à 19 h 30, les dates de réunions de l'année 2019 ont été fixées;

DATE DES RÉUNIONS DE 2019

Lundi, le 14 janvier, lundi, le 4 février, lundi, le 4 mars, lundi, le 1er avril, lundi, le 6 mai, lundi, le 3 juin, lundi, le 8 juillet, lundi, le 5 août, mercredi, le 4 septembre, lundi, le 7 octobre, lundi, le 4 novembre et lundi, le 2 décembre 2019.

DONNÉ à Lac-des-Aigles ce quatrième jour du mois de décembre deux mil dix-huit.

Francine Beauhieu, Directrice générale

---

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la

susdite municipalité, QUE : - À la session extraordinaire du conseil municipal tenue le 13 décembre 2018 à 19 h 30, le règlement suivant a été adopté dont en voici quelques extraits :

RÈGLEMENT 157-18

RÈGLEMENT NUMÉRO 157-18 AYANT POUR OBJET DE CRÉER UN PROGRAMME D'AIDE AUX COMMERCES DE PROXIMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-des-Aigles souhaite, afin de stimuler l'activité économique des secteurs « Commercial et de Services », adopter un programme visant à supporter des projets soumis par des commerces de proximité ayant un effet durable, sur plusieurs années, pour un grand nombre d'utilisateurs, par ce programme, fournir une aide financière ou matérielle aux commerces de proximité pour :

ATTENDU QUE la récente loi provinciale no 122 accorde à l'article 90 de la LCM (Loi sur les compétences municipales) accorde aux municipalités le pouvoir d'accorder une aide aux commerces dans le but de favoriser le développement local ;

ATTENDU QUE cependant ce pouvoir est non applicable pour l'implantation d'un nouveau commerce pour éviter la surenchère entre municipalités ;

ATTENDU QUE le maximum d'aide qui pourra être accordé par année est de 25 000 \$ ;

ATTENDU QU'un avis de motion, la présentation et le dépôt du projet de règlement ont été donnés à la séance ordinaire tenue le 3 décembre 2018 ;

QU'il soit ordonné et statué par le présent règlement du conseil municipal de Lac-des-Aigles ce qui suit :

**ARTICLE 1 : PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante du règlement.

**ARTICLE 2 : BUT ET DESCRIPTION**

Le conseil municipal de la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte un programme visant à supporter des projets soumis par des commerces de proximité ayant un effet durable, sur plusieurs années, pour un grand nombre d'utilisateurs, par ce programme, fournir une aide financière ou matérielle aux commerces de proximité.

**ARTICLE 3 : MONTANT ANNUEL ALLOUÉ AU PROGRAMME ET PROVENANCE**

Le montant annuel alloué au programme sera adopté par le conseil à chaque budget annuel. Les sommes votées pour le programme proviendront des redevances éoliennes et non du budget régulier de la municipalité. Et celui-ci n'excédera pas 25 000\$.

**ARTICLE 4 : CONDITIONS GÉNÉRALES ET MODALITÉS DU PROGRAMME**

La municipalité édicte les règles du programme dans le document annexé au présent règlement s'intitulant « Programme d'aide aux commerces de proximité pour le développement économique social ».

Les demandes doivent être faites sur le formulaire municipal à cette fin.

**ARTICLE 5 : ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adopté.

Donné à Lac-des-Aigles, ce quatorzième jour du mois de décembre deux mil dix-huit.

Francine Beauhieu, directrice générale

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Lac-des-Aigles

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité, QUE : - À la session extraordinaire du conseil municipal tenue le 13 décembre 2018 à 20 h 00, le règlement suivant a été adopté dont en voici quelques extraits :

RÈGLEMENT 158-18

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 158-18 AYANT POUR OBJET L'ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2019 À 2021 ET POUR ADOPTER LE BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-AIGLES POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019 ET DÉTERMINER LES TAUX DE TAXES POUR LE MÊME EXERCICE FINANCIER.

**ARTICLE 4 : TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE**

Le taux de la taxe foncière générale passe de 0,88 \$ à 0,90 \$ du 100 \$ d'évaluation pour l'année 2019 conformément au rôle triennal d'évaluation en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Et la surtaxe sur les terrains vagues desservis à 1,80 \$/100 \$.

**5.3 VALEUR DE L'UNITÉ DE LA TAXE FONCTIONNEMENT AQUEDEC**

La valeur de l'unité de la taxe de fonctionnement aqueduc sera établie annuellement lors de l'adoption du budget. Pour l'année 2019, la valeur est établie à 100 \$ (même depuis 2012).

**6.4 VALEUR DE L'UNITÉ DE LA TAXE FONCTIONNEMENT ÉGOUT**

La valeur de l'unité pour la taxe fonctionnement égout sera établie annuellement lors de l'adoption du budget. Pour l'année 2019, la valeur est établie à 150 \$ (même depuis 2016).

**6.5 VALEUR DE L'UNITÉ DE LA TAXE – RÉSERVE FINANCIÈRE VIDANGE DES BOUES DES ÉTANGS AÉRÉS**

La valeur de l'unité pour la taxe – Réserve financière vidange des boues des étangs aérés est établie pour l'année 2019 à 21 \$ (même depuis 2011).

**ARTICLE 8 : MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Les tarifs chargés respectivement pour 2019 (même depuis 2013) :

	Ordures	Gestion des matières recyclables	TOTAL
Chalet	51,25 \$	22,72 \$	73,97 \$
Maison	102,50 \$	42,60 \$	145,10 \$
Commerce	153,75 \$	65,32 \$	219,07 \$

**ARTICLE 13 : PÉNALITÉ**

La Municipalité décrète qu'une pénalité, d'un montant maximal de 20,00 \$ et minimale de 5 % du compte à recevoir, sera chargée pour chaque propriété faisant partie de la liste des comptes à recevoir (supérieure à 20 \$) déposée lors de la réunion du conseil du mois de novembre de chaque année.

Le Règlement 158-18 peut être consulté au bureau municipal.

Donné à Lac-des-Aigles, ce quatorzième jour du mois de décembre deux mil dix-huit.

Francine Beauhieu  
Directrice générale

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Résolution 317-18 FORMATION POMPIERS

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles présente une demande d'aide financière pour la formation de ses pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC soit 2 pompiers pour le programme Pompier I, de 4 pompiers pour le programme Opérateur d'autopompe, 7 pour Matières dangereuses Opération et 5 pour Officier non urbain au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire.

### Résolution 320-18 AMÉNAGEMENT DE LA HALTE ROUTIÈRE

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie le projet de la Route-des-Monts-Notre-Dame afin de concrétiser l'aménagement de la halte routière du belvédère de la municipalité de Lac-des-Aigles et y contribue par un apport de 10 %, correspondant à un montant de 2 000 \$ comme aide financière.

### Résolution 322-18 COUVERTURE CELLULAIRE – WI-FI (TERRAIN,..)

Peut-être installation aux Étangs aérés. Aucun frais. Branché sur notre poteau 75 \$ d'électricité pour nous par année. Poteau payé par le projet de la MRC

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte l'offre de la MRC pour une antenne aux étangs aérés et accepte de défrayer environ 75 \$/année pour l'électricité sur ce nouveau poteau.

### Résolution 325-18 DEMANDE DU COMITÉ DES PANIERS DE NOËL

Lettre reçue du Comité des paniers de Noël demandant un don pour acheter des denrées périssables pour les paniers. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide pour les paniers de Noël 2018 de 75 \$.

### Résolution 328-18 DEMANDE BINGO LE BANQUIER

Lettre reçue de la Maison des Jeunes demandant la salle, une aide pour leur bingo « Le Banquier » qui aura lieu le 30 novembre prochain et un envoi collectif.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de prêter la salle communautaire au sous-sol gratuitement à la Maison des Jeunes pour la tenue de leur Bingo, vendredi, le 30 novembre et accepte de défrayer l'envoi collectif. Et qu'ils soient responsable de faire leur ménage.

### Résolution 329-18 NOUVEAUX POMPIERS

Mme Mélissa Labrie et M. Brandon Rodrigue ont débuté comme pompier en septembre, ils ont participé à la sortie de l'accident avec l'original.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage officiellement les 2 nouveaux pompiers Mme Mélissa Labrie et M. Brandon Rodrigue.

### Résolution 330-18 FÉLICITATIONS ET REMERCIEMENTS DÉPUTÉ – ÉLECTIONS PROVINCIALES

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite M. Denis Tardif de la Coalition Avenir Québec (CAQ) pour son élection comme député du comté Rivière-du-Loup-Témiscouata et l'assure de notre entière collaboration.

Qu'elle remercie aussi M. Jean D'Amour député de ce comté de 2009 à aujourd'hui pour son appui formidable dans tous les dossiers municipaux de Lac-des-Aigles et lui souhaite une bonne retraite.

### Résolution 346-18 LOISIRS – CANDIDATURE

ATTENDU QUE la municipalité est allée en appel de candidature par envoi collectif à toute la population le 13 septembre 2018 pour trouver un employé temporaire pour l'animation des loisirs et entretien de la patinoire ;

ATTENDU QUE les intéressés avaient jusqu'au 17 octobre 2018 à 15 h 15 pour fournir leur candidature ;

ATTENDU QU'à l'expiration de ce délai la municipalité avait reçu une (1) candidature soit celle de M. Marco Beaulieu et que l'ouverture des offres a eu lieu le 17 octobre à 15 h 15 au 73, rue Principale, publiquement en présence du maire et de la directrice générale adjointe ;

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage à contrat à forfait M. Marco Beaulieu à 880 \$ / semaine correspondant à 55 h x 16 \$/h. Selon l'horaire d'ouverture prévu à l'appel d'offres. Pour 35 heures intérieur et 20 heures extérieur payable à la fin de chaque mois et ce pour 10 à 12 semaines.

Que le maire et la directrice générale soient mandatés à signer le contrat au nom de la municipalité.

## INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

### Résolution 349-18 TROTTOIRS – SUIVI (PROJET TECQ # 2)

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles repousse en 2019 la réalisation des trottoirs avec Aménagement Benoît Leblond au même tarif tel qu'entendu dans le courriel reçu le 24 octobre. Tarif tel que résolu en juillet 2018 Résolution 231-28 : « Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne la soumission la plus basse et conforme reçue de Aménagement Benoît Leblond pour la construction de trottoirs et pour les travaux devant le 84, rue Principale avec les Plans du projet I17-180 (Feuillets 01 à 011 et NG-01). Pour le montant de 67 312 \$ + (TPS) 3 365.60 \$ + (TVQ) 6 714.37 \$ pour un total de 77 391.97\$ ».

### Résolution 358-18 ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP) – AIDE MENSUELLE

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide à l'Organisme de participation des parents de 100 \$ / mois à compter du mois de novembre 2018. Soit 200 \$ en tout en 2018 et pour 2019 total de 1 000 \$ par chèque.

### Résolution 361-18 FABRIQUE – ESPACE PUBLICITAIRE

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son espace publicitaire dans le Feuilleton paroissial pour annoncer le Parc Natur'Ailes et accepte de défrayer le coût de 100 \$.

### Résolution 377-18 FORMATION EAUX USÉES

Messieurs Doris Dubé et Berthier Beaulieu ont terminé leur formation eaux usées. Mardi et mercredi 27 et 28 ils ont procédé à l'examen.

Que la municipalité de Lac-des-Aigles félicite les 2 employés Messieurs Doris Dubé et Berthier Beaulieu pour leur persévérance et assiduité à suivre la formation eaux usées et à la réussite de celle-ci. En formation depuis le 10 septembre (10 semaines).

### Résolution 384-18 DRAG DE MOTONEIGE

Un Drag aura lieu Samedi, le 26 janvier 2019. Demande pour 4 voyages de gravier et du temps d'homme pour installer la piste. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte la demande et fournisse 4 voyages de gravier et du temps de M. Doris Dubé pour préparer le terrain et ramasser le tout à la fin de l'activité.

## Correspondance (octobre-novembre-décembre 2018)

1. Reçu un chèque de 1 026.45 \$ comme redistribution des excédents 2017-2018 de la CAUREQ.
2. Reçu lettre du Centre des femmes du Ô Pays nous remerciant pour notre soutien lors de leurs portes ouvertes du 9 septembre dernier. Plus de 70 personnes ont participé à l'activité. Votre soutien nous a permis d'assurer la sécurité des participants. Merci aussi aux employés pour le transport des barrières de sécurité.
3. Bilan des activités de développement de la MRC de Témiscouata. D'avril 2017 à mars 2018, la MRC a traité 134 demandes d'entreprises et d'organismes. Près de 1 816 000 \$ ont été accordés par le biais de divers fonds, FDT, FLI et le fonds éolien.
4. Reçu du Conseil 7383 des Chevaliers de Colomb une invitation le 10 septembre à participer à la Fête des enfants d'Esprit-Saint, Lac-des-Aigles et Trinité-des-Monts, qui aura lieu dimanche le 16 décembre à 11 h à la salle municipale de Lac-des-Aigles. Les enfants de moins de 10 ans se verront remettre un cadeau du Père Noël et les parents des nouveau-nés de l'année recevront un chèque-cadeau de 25 \$. Un brunch sera servi 12 \$ / adulte, enfants de 6 à 12 ans 5 \$ et gratuit pour les autres.
5. Communiqué de la MRC de Témiscouata « De belles initiatives en loisir au Témiscouata ». Par exemple, plusieurs camps de jour se sont regroupés à Auclair sur le terrain de Camping pour vivre une journée d'activité, 60 jeunes de Squatec, Lac-des-Aigles, Biencourt, St-Juste-du-Lac et Auclair ont participé à cet événement qui a été une réussite sur toute la ligne.
6. Pour le projet de la patinoire, nous avons reçu 10 000 \$ de M. Fernand Bois, 7 500 \$ de la Caisse des Lacs de Témiscouata et 2 000 \$ du CDL.
7. Carte de remerciement reçue pour notre aide de 50 \$ pour l'activité de la Journée des familles.
8. En réponse à notre demande Réso 205-18, lettre reçue du MTQ nous informant qu'au printemps des travaux de marquage au sol pour installer une traverse à la fin du présent trottoir du 91, Principale seront réalisés. Et en réponse à l'envoi de la Réso 270-18 pour la limite de vitesse, que plusieurs facteurs ont été étudiés et que, comme la limite de vitesse pratiquée doit en premier lieu être respectée, dans le cas présent elle ne l'est pas. Ils ne la déplaceront pas.
9. Reçu les résultats de la formation de nos 4 pompiers. Ils ont réussi la formation Opérateur d'autopompe. Soit Richard Duchesne, Jonathan Leblanc-Breault, Gabriel Morin et André-Bruno Rodrigue.
10. Le 15 novembre ont été dévoilés les gagnants du concours du Jardin dans ma ville. Les gagnants sont Donnacona et Saint-Simon.
11. Courriel de la MRC pour Carrière-Sablère (01-24300) un montant 'environ 5 450 \$ devrait nous parvenir cette année.
12. Reçu lettre de remerciement des membres de l'OPP pour notre réponse positive à leur demande financière.

## DÉCEMBRE 2018 INFO BIBLIOTHÈQUE

### **Nourris-moi et dévore à ton tour !**

Le projet CROC LIVRE qui a été mis sur pied cet été pour la maison des jeunes de Lac des Aigles « La Piôle » est finalisé. Les jeunes ont participé activement dans le choix des livres et pour la décoration du Croc livre.

Le but étant de favoriser l'accès aux livres à une clientèle qui ne fréquente pas nécessairement la bibliothèque et de répandre le plaisir de la lecture en stimulant leur intérêt.

Le fait que le Croc livre soit installé à la Maison des jeunes attache un nouveau service à la bibliothèque.

Le Croc livre est opérationnel.

### **Réalité virtuelle**

Depuis le 15 novembre le Réseau des bibliothèques nous ont fait le prêt de matériel lié à la réalité virtuelle pour vivre de belles aventures. L'expression « réalité virtuelle » renvoie typiquement à une technologie informatique qui simule la présence physique d'un utilisateur dans un environnement artificiellement généré par des logiciels. La réalité virtuelle crée un environnement avec lequel l'utilisateur peut interagir. La réalité virtuelle reproduit donc artificiellement une expérience sensorielle, qui peut inclure la vue, le toucher, l'ouïe et l'odorat.

#### **Les contenus que nous avons présentement jusqu'en février sont :**

Jurassic World où le spectateur est en présence et à proximité d'un dinosaure vivant. L'expérience sensorielle exploite le danger et la crainte ressentis par l'animal. (10 minutes)

Titan de l'espace (60 minutes)

Appolo 11 (20 minutes)

Découvrir l'espace (trois tours entre 5 à 10 minutes chacun)

Océan (5 à 10 minutes)

Disney films

Si cette technologie vous intéresse pointez-vous à la bibliothèque sur les heures d'ouverture de celle-ci les bénévoles se feront un plaisir de vous guider.

### **Animation lecture pour l'halloween**

#### **Comment L'apprenti sorcier inventa les frites**

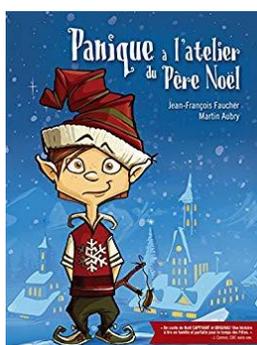
Une très belle participation de la part des familles, il y a eu 31 enfants et 17 parents.

## 📖 Animation lecture pour Noël

# Un conte pour NOËL À la bibliothèque de Lac des Aigles Mercredi, le 19 décembre dès 18h30

**PANIQUE À L'ATELIER DU PÈRE NOËL...Slush le lutin.**

**AUTEUR : Jean-François Faucher ILLUSTRATEUR : Martin Aubry**



**RÉSUMÉ :** *Le royaume du Père Noël est sans dessus dessous.*

*À quelques jours de Noël, une suite de malentendus incite le lutin Slush à commettre secrètement des mauvais coups plus originaux les uns que les autres. Cela cause bien des ennuis aux habitants du village du père Noël et compromet la distribution des cadeaux aux enfants du monde entier ! Heureusement, Slush apprendra que les apparences sont souvent trompeuses...même au Royaume du Père Noël.*

L'histoire sera racontée par un lutin du village du Père Noël.

*Une collation, un bricolage et des prix de présence suivront l'animation.*

Lise Leblanc, animatrice pour le réseau des bibliothèques

### 📖 Livres récemment achetés :

Plusieurs livres ont été achetés depuis la dernière parution du journal soit depuis juin 2018 :

### Pour les adultes

Série ou seul	Titre du volume	Auteur
	Le testament de Maggie	Daniel Lessard
Tome 3	La marche des nuages	Josée Ouimet
Tome 1-2	Le clan Picard	Jean-Pierre Charland
	La jeune fille du rang	Anne-Marie Desbiens

## INFO BIBLIOTHÈQUE (suite)

### Pour les enfants

<i>Nouveauté des suites des séries que l'on a :</i>		
Série ou seul	Titre du volume	Auteur
	Les filles modèles (Corentin et Lucien)	Marie Potvin
	Juliette à Hollywood	Rose-Line Brassat
	Objectif l'impact	Mario Francis
	J'en veux un ! Un chat, un chien, une poule ?	Vivianne Moreau
	Au secours ! Madame Sabrina a disparu !	Nadine Descheneaux
Tome 9	Le journal d'Aurélie Laflamme	India Desjardins
Tome 3	Mini Maude	Catherine Girard-Audet
Tome 11	La vie compliquée de Léa Olivier	Catherine Girard-Audet
Tome 7	Zoélie Lallumette	Marie Potvin
Tome 3	Les potins de Charlotte Cantin	Catherine Bourgault
Tome 9	BINES (La tourista sous les palmiers)	Daniel Brouillette
Tome 5	LOL Pizza Hawaïenne	Marilou Addison
<b>DOCUMENTAIRE</b>	L'ABC des filles 2019	Catherine Girard-Audet
	Ripley's l'encyclopédie de l'incroyable ! 2019	

### Passeport lecture

Le passeport lecture est encore bien vivant à la bibliothèque. Les jeunes apprécient de recevoir un livre gratuit après avoir fréquenté la bibliothèque 6 ou 8 fois. De nouveaux livres ont été achetés pour tous les âges des enfants.

### Horaire de la bibliothèque !

#### Les heures d'ouverture

Lundi : 13h30 à 15h00

Mercredi : 19h00 à 20h30

## **JOYEUSES FÊTES À TOUTES ET À TOUS !**

**Le comité de la bibliothèque**

---

## LA VIE SCOLAIRE

Bonjour,

Lors de la réunion du conseil des commissaires du 2 octobre dernier la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton a déposé les États financiers en date du 30 juin 2018. Alors que nous anticipions un déficit de 393 000 \$ nous avons réalisé un surplus de 1 747 770 \$ sur des revenus totaux de 65 503 000 \$. Très bonne nouvelle en soi ! Ce surplus d'opération va rejoindre le surplus accumulé. L'excédent accumulé disponible au 30 juin 2018 était de 10 795 597 \$ mais nous ne pouvons utiliser que 10 % de celui-ci et seulement avec l'accord du ministère. 50 % de ce surplus est réservé directement à chaque école. L'ancien gouvernement avait ouvert les valves pendant la dernière année qui, soit dit en passant, était une année pré-électorale. Toutes les nouvelles subventions n'étaient pas encore dépensées au 30 juin et le programme de formation à distance \***Challenge U**\*, tout en étant bénéfique pour les nouveaux étudiants québécois, (plus de 1 000) est très rentable pour notre commission scolaire. Actuellement il n'y a que 3 commissions scolaires qui offrent ce programme dont j'avais parlé il y a un an....

Probablement que vous avez entendu parler du projet pilote de formation à distance mis en place par notre commission scolaire. Deux étudiantes de notre école secondaire à Squatec suivent un cours en mathématique avec un groupe de Cabano, en direct, grâce aux nouvelles technologies. Les étudiantes peuvent interagir au même titre que les autres élèves présents dans le local de Cabano, poser des questions à l'enseignante et recevoir les réponses. C'est un projet pilote qui va très bien à ce jour et qui sera très utile dans le futur pour le petit bassin d'élèves de notre secteur et pour les autres petites écoles secondaires du Québec où le nombre d'élèves diminue et ne permet pas la création de groupes.

Les actes d'établissement, le plan triennal de répartition et de destination des immeubles ainsi que les critères d'inscription furent présentés pour consultation lors de la réunion régulière du mois de novembre. Il n'y a aucun changement pour les 3 écoles primaires et pour l'école secondaire de notre secteur. Pour les 3 prochaines années notre clientèle primaire serait : Lac-des-Aigles 32-31-31 élèves, Biencourt 22-22-23, Squatec 37-29-32 et pour le secondaire 88-82 et 76. C'est en voyant ces chiffres que nous croyons aux nombreuses possibilités des nouvelles technologies qui nous permettront de conserver notre école secondaire bien vivante grâce à l'ensemble du personnel qui saura les utiliser à leur maximum.

Petit rappel : sur le site de la commission scolaire sous le deuxième onglet « **Commission scolaire** », il y a une information quotidienne mise à jour tôt chaque matin, ...intitulée « **Alerte fermeture** ».

Claude Breault commissaire, district no 8 : Lac-des-Aigles, St-Guy, Ste-Rita, St-Cyprien et St-Clément  
[claudebreault@globetrotter.net](mailto:claudebreault@globetrotter.net) 418 779 2607

## CONCOURS DU JARDIN DANS MA VILLE

Le 15 novembre dernier a eu lieu le dévoilement des Lauréats et des gagnants du concours du Jardin dans ma ville des Fleurons du Québec.

Le maire M. Pierre Bossé était présent. La municipalité de Lac-des-Aigles était dans les finalistes mais n'a pas remporté de prix.

Nous voulons remercier tous les participants qui sont allés voter pour notre projet de parc.

Les gagnants sont les villes de Donnacona et St-Simon.

Voici la photo représentant tous les projets finalistes dans le cadre du concours Du jardin dans ma ville pour la catégorie 5000 habitants et moins.

Sincèrement,



**Isabelle Bonin Lachance**  
Agente service à la clientèle



Tél. : 450 774-5707  
3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2  
[www.fleuronsduquebec.com](http://www.fleuronsduquebec.com)  
[www.facebook.com/fleuronsduquebec](https://www.facebook.com/fleuronsduquebec)

# Aux motoneigistes

Afin de permettre aux motoneigistes de circuler en toute sécurité et éviter les accidents, la municipalité de Lac-des-Aigles tient à informer la population qu'elle a modifié l'accès à la plage.

Anciennement, les motoneigistes qui arrivaient par la cour de l'Église passaient entre les bâtisses des Habitations Économiques (67 Principale) et le CLSC au 69 Principale pour se rendre à la plage. Comme ce n'est pas très sécuritaire pour la clientèle de ces 2 bâtisses, la municipalité a changé un peu le trajet et a mis une nouvelle signalisation.

Lorsque vous arrivez par la cour de l'Église, nous vous demandons de suivre la signalisation qui vous amènera sur le terrain du 69 Principale, c'est-à-dire à droite du CLSC et vous pourrez ainsi rejoindre la plage ou la station d'essence.

Nous demandons aussi votre collaboration pour éviter de faire le moins de bruit possible à cet endroit et de respecter le 10 km/h Maximum, car des logements se situent tout près.

**Merci à tous et nous vous souhaitons une excellente saison hivernale !**



**Soyez prudent !**

## ASSOCIATION DE L'ENCEMENCEMENT DU LAC-DES-AIGLES

Cette année, se tiendra la 12<sup>e</sup> Édition du tournoi de pêche blanche annuel l'Association de l'ensemencement de Lac-Des-Aigles. Le tournoi de pêche blanche se déroulera le 12 janvier 2019 au Pavillon du lac. Il est bien important de noter que tous les profits sont entièrement réinvestis à l'ensemencement de notre précieux lac. Ainsi, plus de 36 000 truites ont été introduites dans le lac grâce à cette activité. Par ailleurs, l'ensemencement de 2 000 truites a été réalisé le 8 octobre 2018 par le comité.

La pêche blanche est une activité hivernale familiale très populaire dans notre beau coin de pays. De nombreux prix de présence seront remis au cours de la soirée qui suivra la journée de pêche. Venez en grand nombre. Ainsi, on vous attend sur la banquise pour le tournoi dès 7 :00 AM et au Pavillon du lac pour le souper suivie de la remise des prix.

Dépêchez-vous à vous procurer votre carte de contribution volontaire pour l'ensemencement au coût de 20\$. L'inscription pour le tournoi et pour les prix de présence se fera sur place au coût de 5\$ par billet.

**TOURNOI DE PÊCHE  
LAC-DES-AIGLES**

PLUS DE 36 000  
TRUITES ONT ÉTÉ  
ENSEMENCÉES DANS  
LES 12 DERNIÈRES  
ANNÉES



**12 JANVIER  
2019**

UNE 12<sup>e</sup> ÉDITION DÉJÀ

→ Les inscriptions se feront au Pavillon du Lac  
à partir de 7:00 AM



MERCI À NOS NOMBREUX  
COMMANDITAIRES !!



De nombreux prix de présence  
seront à faire tirer!  
Des bourses seront également  
remises pour les prises de la  
journée

Organisé par :  
L'ENCEMENCEMENT DU LAC-DES-AIGLES



Pour informations: Fidèle Bédoué : 418-779-3418  
Daniel Bédoué : 418-779-3430  
Briand Bédoué : 418-330-3883

*Tu as l'impression que tu ne vaux rien ?  
L'anxiété envahit ton quotidien ?  
Tu souffres ou tu as déjà souffert de dépression ?*



## *Voici 3 programmes de soutien à l'autogestion de la santé*

### ***Autogestion de l'estime de soi***

*La saine estime de soi est un des facteurs de protection les plus importants dans le développement et le maintien d'une bonne santé mentale. Nous te proposons un survol de ces facteurs sur lesquels il est possible de travailler dans le but de parvenir à une meilleure estime de soi.*

### ***Autogestion de l'anxiété***

*L'anxiété envahissante engendre la souffrance et nuit aux activités quotidiennes des personnes qui en souffrent. Ce programme constitue un complément axé sur ce que la personne peut mettre en œuvre au quotidien pour améliorer sa santé psychologique malgré la présence d'un trouble anxieux.*

### ***Autogestion de la dépression***

*Le programme met l'accent sur le pouvoir d'agir de la personne et sur le pouvoir de vaincre le sentiment d'impuissance qui peut accompagner la dépression.*

- ✓ Dix semaines, 2 heures 30 minutes par rencontre.
- ✓ Inscription en continue.
- ✓ Minimum de dix personnes pour débiter un programme.
- ✓ Animés par deux intervenantes formées.
- ✓ Session de printemps ou d'automne.



**POUR INSCRIPTION :  
418-854-0009**

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
du Bas-Saint-Laurent  
**Québec**  
**ReviVre**



## Nouvelles de votre Club Optimiste!!

### Sécurité à vélo du 23 juin 2018

Le Club Optimiste tient à remercier tous les enfants, parents, bénévoles et membres Optimistes d'avoir participé en grand nombre à cette journée. De plus, des jeux d'habiletés ainsi qu'une randonnée dans le village ont eu lieu et ce, accompagnée des pompiers et de la Sûreté du Québec.

Pour cette quatrième année de suite, 29 jeunes ont participé à cette journée.

PLUSIEURS PRIX DE PRÉSENCES ont été offerts aux jeunes dont deux vélos. Les gagnants des vélos sont :

Jade Caron



et

Zachary Proulx.



Nous voulons remercier tous les commanditaires suivants :

- Municipalité de Lac-des-Aigles/pompiers
- Le Coin du Sport de Dégelis
- Membres du Club Optimiste
- Bénévoles
- Caisse des Lacs de Témiscouata
- Dépanneur chez Carolie
- Sûreté du Québec- Poste de la MRC Témiscouata
- Et sans oublier LE Club Optimiste !!!

MERCI une fois de plus, pour votre participation à la réussite de cette journée et à tous ceux qui nous ont permis de la réaliser !! C'était la dernière édition de la sécurité à vélo de la part du Club Optimiste.

### Guignolée du 1<sup>er</sup> décembre 2018

Nous voulons vous remercier Aiglois et Aigloises pour votre grande générosité lors de la Guignolée du 1<sup>er</sup> décembre dernier !! Un montant de 839.65\$ a été amassé ainsi que beaucoup de denrées. WOW !!

Nous voulons également remercier tous les bénévoles, les membres optimistes ainsi que les lutins ayant participé à la réalisation de cette journée !!

Nous vous souhaitons de très Joyeuses Fêtes !!

Véronique Bouchard, présidente du Club Optimiste

(Le Club Optimiste de Lac-des-Aigles était responsable de cet événement)





# Fermeture du Club Optimiste

Près de 32 années d'implication auprès de la jeunesse !!

Le Club Optimiste de Lac-des-Aigles a fêté le 25 avril dernier son 31<sup>e</sup> anniversaire d'existence. Au cours de ces années, de nombreux dons ont été remis à la communauté, principalement à la jeunesse, car c'était la vocation du club.

Comme vous le savez, le Club peinait à assumer une relève de ses effectifs et pour faire suite à notre avis à la population de juillet dernier, nous n'avons reçu aucun retour. Donc, nous avons dû enclencher les procédures de dissolution lors de notre réunion du 28 octobre dernier.

Nous avons fait don de notre arbre de Noël à la municipalité qui se trouve à l'édifice municipal. De plus, nous avons deux cornets et un amplificateur Yamaha qui étaient dans le clocher de l'église que nous avons également fait don à la municipalité. Nous avons demandé qu'ils soient installés à la patinoire du Centre Diane Roy pour égayer les soirées hivernales, ce qui a été fait.

Lorsque nous pourrons faire la fermeture du compte à la caisse, le solde sera divisé en deux. Les deux parties seront transférées respectivement dans le compte du comité OPP et la maison des jeunes La Piôle. (Deux organismes jeunesse de la municipalité).

Nous voulons remercier toute la population, la municipalité, les membres Optimistes, les bénévoles et les commanditaires pour toutes ces belles années de collaboration et d'avoir participé aux nombreuses activités du Club Optimiste.

Par ailleurs, nous voulons souligner le travail extraordinaire de toutes les personnes qui ont été impliquées de près ou de loin au sein du Club et d'avoir rendu possible toutes ces années de distribution de dons à la jeunesse.

MERCI une fois de plus !!

Véronique Bouchard, présidente du Club Optimiste



## *Entraide bénévole du Haut Pays*

### **Le comité Entraide bénévole du Haut-Pays en période de recrutement 12-2018**

En cette période de l'année où les lumières scintillantes créent un décor féérique et magique, le comité Entraide bénévole du Haut-Pays tient à vous souhaiter de joyeuses fêtes. Que l'esprit de Noël remplisse votre cœur de douceur et que la santé, la paix et la joie vous accompagnent tout au long de la nouvelle année.

Le comité a comme mission d'offrir des services aux personnes de 65 ans et plus, qui demeurent à domicile et qui vivent une perte d'autonomie. Le territoire desservi regroupe 4 paroisses soit Lac-des-Aigles, St-Guy, Esprit-Saint, et Trinité-des-Monts.

Nous sommes présentement à la recherche de bénévoles pour reprendre les services d'accompagnement-transport et de popote roulante. Pour vous impliquer, vous pouvez contactez Annie Desrosiers au 418-853-2546 ou Elzéar Lepage au 418-779-2624

### *Le saviez-vous?*

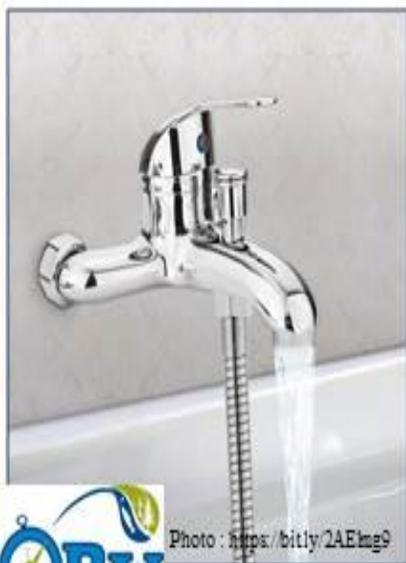


Photo : <https://bitly/2AEtmg9>

Quelle est la quantité d'eau potable consommée quotidiennement par Québécois? 424 litres! En un an, cela représente 5 piscines hors terre...

Problématique	Solution
Bain (150 L)	Douche de 5 min (75 L)
Toilette traditionnelle (20 L)	Toilette à débit réduit (6 L) ou installation d'un coupe-volume dans le réservoir
Brossage de dents à robinet ouvert (13,5 L)	Brossage de dents à débit contrôlé (0,5 L)
Laveuse traditionnelle (150 L)	Laveuse contemporaine Energy Star (70 à 90 L)

Aussi, avez-vous pensé à remplir un pichet d'eau que vous gardez au frigo? Fini le gaspillage en laissant l'eau du robinet couler le temps qu'elle refroidisse!

# Mot de Postes Canada



Avant tout, Merci à la municipalité de nous permettre de jaser !

Merci à tous les clients (es), les organismes, les petites et grandes entreprises; on a besoin de vous !

Merci de votre encouragement, de votre soutien, de votre visite et de votre compréhension. Continuons ensemble !

Nous vous souhaitons « Joyeux Noël » et une « Bonne Année 2019 », remplie de Joie, de Paix, de Santé, de Bonheur et de tout ce que vous désirez... et je vous souhaite de bien vivre le moment présent. Vivons dans l'Espérance !

À bientôt.



Vicky (FFRS RR 1) Lac-des-Aigles/Biencourt/St-Guy et Marjolaine (Maître de poste)

LAC DES AIGLES

JOYEUX NOEL

## ❄️ Horaire des Fêtes

Le lundi 24 décembre  
8 H 45 à 16 H 00

Le mardi 25 décembre  
FERMÉ

Le mercredi 26 décembre  
FERMÉ

Le jeudi 27 décembre  
8 H 45 à 18 H 30

Le vendredi 28 décembre  
8 H 45 à 17 H 30

Le samedi 29 décembre  
FERMÉ

Le dimanche 30 décembre  
FERMÉ

Le lundi 31 décembre  
8 H 45 à 16 H 00

Le mardi 1<sup>er</sup> janvier  
FERMÉ

BONNE ANNEE 2019

## Accès Internet Wi-Fi et téléphones dans chaque chalet



## PARC NATUR'AILES



Pour location de chalets toutes saisons (genre suisse) et de terrains de camping. Veuillez contacter Mme Pauline Beaulieu, gestionnaire au 418-779-2431 ou 418-779-2739 ou par Paget au 418-867-0196.

**BIENVENUE CHEZ NOUS !**

## À pied, soyez visible!

Quand vous marchez sous la pluie, sous la neige ou à la noirceur, vous risquez de vous faire heurter par un véhicule parce que les conducteurs vous voient moins bien. La solution? **Soyez visible et prévisible!**

### Soyez visible

Portez des vêtements voyants ou munis de bandes réfléchissantes. Vous pouvez également ajouter un accessoire réfléchissant, comme un brassard.

Et puisque les phares des véhicules éclairent surtout le bas du corps, portez-le aux jambes ou aux chevilles.

### Marchez sur le trottoir

C'est obligatoire! S'il n'y a pas de trottoir, marchez sur le bord de la chaussée, face à la circulation.

### Traversez aux bons endroits

Traversez aux intersections ou aux passages pour piétons, en respectant les feux pour piétons ou les feux de circulation.

Les conducteurs s'attendent à vous croiser aux intersections et à vous voir marcher sur les trottoirs ou sur le bord de la chaussée. En étant visible et prévisible, vous serez plus en sécurité.

C-5501 (16-09)

Société de l'assurance  
automobile

Québec 



## Ministère de la Sécurité publique du Québec

Chaque année, au Québec, plusieurs cas d'intoxications au monoxyde de carbone s'avèrent mortels. Les sources possibles d'émanation de CO sont nombreuses dans votre domicile : poêle au bois ou au propane, cuisinière au gaz, foyer à l'éthanol, système de chauffage au mazout, moteur à combustion laissé en marche dans le garage attendant à votre résidence... Savez-vous comment prévenir les risques d'intoxication?

**L'avertisseur  
de monoxyde de carbone,  
un allié efficace contre  
les intoxications!**

Québec

SECURITEPUBLIQUE.GOUV.QC.CA  
**Monoxyde de carbone - Prévention des incendies -  
Ministère de la Sécurité publique**

Dans le cadre de sa stratégie de prévention des incendies 2018-2019 et en cette période de froid qui s'installe; le ministère de la Sécurité publique (MSP) et ses partenaires souhaitent sensibiliser la population aux dangers potentiels d'une intoxication au monoxyde de carbone (CO).

Pour ce faire, ils vous proposent une capsule de prévention rappelant l'importance de la présence de l'avertisseur de CO lorsque sont utilisés, dans un espace restreint, des appareils ou équipements à combustion tels qu'un poêle au bois ou au propane, une cuisinière à gaz, un foyer à l'éthanol, un système de chauffage au mazout...

Le MSP vous invite à vous joindre à lui dans cette campagne de sensibilisation en partageant cette capsule disponible sur la page [Facebook](#), [Instagram](#) et [Twitter](#) du Ministère ainsi que sur son [site Web](#) où il est possible de consulter l'ensemble des messages de prévention incendie.

Ajoutez l'image de la capsule de prévention que vous trouverez en pièce jointe à votre signature électronique, abonnez-vous à la page Facebook du MSP et partagez l'information afin que le message atteigne un maximum de visibilité!

**Prévention incendie**, Direction de la sécurité incendie, Ministère de la Sécurité publique

Téléphone: 418 646-6777 poste 40017, Sans frais : 1 866 702-9214 poste 2, Télécopieur : 418 644-4448

## CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS À VENIR 2018-2019

Mercredi, le 19 décembre 2018	- Animation de Noël à la bibliothèque
Samedi, le 12 janvier 2019	- Tournoi de pêche
Lundi, le 14 janvier	- Réunion du conseil au 75, Principale salle du conseil
Lundi, le 4 février	- Réunion du conseil
Samedi, le 26 janvier	- Drag de motoneiges
Lundi, le 4 mars	- Réunion du conseil

---

## HORAIRE - BUREAU MUNICIPAL



73, rue Principale, Lac-des-Aigles, G0K 1V0

**BUREAU FERMÉ** : Pour le Temps des Fêtes

Fermé les 25 et 26 décembre 2018 et le 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2019

Pour informations : 418 779-2300 poste 24 et à [info@lacdesaigles.ca](mailto:info@lacdesaigles.ca)

**Horaire normal du bureau municipal** : Les lundis, mardis et jeudis : de 13 h à 15 h 15 et les Vendredis de 8 h à 12 h et de 13 h à 15 h 1. Les Mercredis : Fermé toute la journée

---

## HORAIRE - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



75, rue Principale, Lac-des-Aigles, G0K 1V0

**Horaire de la bibliothèque** : Lundi : de 13 h 30 à 15 h et Mercredi : de 19 h à 20 h 30

**FERMÉ** : Le 24 et 26 décembre ainsi que le 31 décembre et 2 janvier 2019.

Pour informations : 418 779-2300 poste 17

## Membres du conseil municipal

M. Pierre Bossé, maire, dossiers sécurité incendie, dossiers MRC, Gestion interne

M. Michel Dubé, conseiller siège # 1 et OMH

M. Serge Demers, conseiller siège # 2, pro-maire, dossiers CDL, Route des Monts Notre-Dame et Territoire Duchénier

Mme Vicky Ouellet, conseillère siège # 3, Maison des Jeunes

M. Luc Sirois, conseiller siège # 4, Loisirs

Mme Nadia Sheink, conseillère siège # 5, dossier Matières résiduelles (RIDT)

M. Frédéric Dubé, conseiller siège # 6, Loisirs

## Employés municipaux

Mme Francine Beaulieu, directrice générale

418 779-2300 poste 24

Mme Nadia Castonguay, agente administrative service à la clientèle

418 779-2300 poste 11

M. Berthier Beaulieu, contremaître

418 779-2300 poste 15

M. Julien Colpron-Tremblay, inspecteur municipal

418 779-2300 poste 13 (Jeudi PM)

Mme Pauline Beaulieu, gestionnaire du Parc Natur' Ailes

418 779-2739 ou 418-779-2431

M. Francis Lavoie, directeur du service incendie

418-779-2119

M. Jonathan Leblanc-Breault, capitaine pompier

418-509-8223

M. Doris Dubé, employé travaux d'hiver

M. Daniel Bois, employé travaux d'hiver

Mme Chantal Corbin, préposé à l'entretien (73 et 75, rue Principale)

M. Marco Beaulieu, responsable Loisirs Hiver 2018-2019

**JOYEUX NOËL ET  
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2019 !**

